



+ d'informations sur  
cnfpt.fr 



# OFFRE DE SERVICE

[WWW.CNFPT.FR](http://WWW.CNFPT.FR)

EXTRACTION DU 15-01-2025 10:42:52

## LES LEVIERS RH DE L'ATTRACTIVITÉ

Durée **2 jours présentiels**

Niveau **Fondamentaux du métier**

BESANCON  
Code IEL : 81: SXARH011  
08-09/12/25

Carole MORLEVAT  
BOURGOGNE FRANCHE COMTE  
carole.morlevat@cnfpt.fr

Code stage : SXARH

### PUBLIC

Directeurs et directrices des ressources humaines des collectivités territoriales, DG / DGA (en fonction de la taille de la collectivité), Responsables RH investis dans des projets attractivités.

### OBJECTIFS

- analyser les enjeux et les spécificités de l'attractivité dans la fonction publique territoriale :
  - identifier les défis et les particularités liés à l'attractivité des ressources humaines dans le secteur public local,
  - examiner les facteurs qui influencent l'attractivité des collectivités territoriales en tant qu'employeurs.
- identifier les leviers RH spécifiques permettant de développer l'attractivité de sa collectivité :
  - explorer les différentes stratégies et actions possibles pour attirer et retenir les talents,
  - étudier les bonnes pratiques et les exemples réussis dans d'autres collectivités.
- concevoir son plan d'actions pour renforcer l'attractivité de sa collectivité :
  - développer une vision claire des objectifs d'attractivité de la collectivité,
  - élaborer des plans d'action concrets pour mettre en œuvre ces objectifs,
  - développer des outils permettant la mise en œuvre des actions identifiées.
- mettre en place un dispositif d'évaluation des actions mises en place : indicateurs de suivi pour mesurer l'impact des initiatives d'attractivité, savoir ajuster les actions en fonction des résultats obtenus.

### CONTENU

- contexte intrinsèque à la fonction publique territoriale,
- analyse des leviers et des freins à l'attractivité,
  
- stratégie, plan d'actions et évaluation :
  - recueil et analyse des orientations auprès de la direction générale et des élu(e)s,
  - cartographie de l'ensemble des parties prenantes pour développer et mettre en œuvre les politiques d'attractivité relevant de la DRH en lien avec les organisations syndicales,
  - mutualisation des moyens à l'échelle de plusieurs collectivités,
  - élaboration d'un plan d'actions spécifique pour sa collectivité découlant de la politique RH et de l'actualisation des lignes directrices de gestion
  - retours d'expérience et bonnes pratiques, outils et méthodes d'évaluation des résultats

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- exposés théoriques et apports méthodologiques :
- quiz interactifs sur les concepts abordés,
- approche participative intégrant des travaux en sous-groupe,
- témoignages et partage de bonnes pratiques,
- partage d'outils.

### PRÉ-REQUIS

- connaissance du fonctionnement et de la dimension stratégique en matière d'attractivité au sein de sa collectivité territoriale,
- intention de développer l'attractivité de sa collectivité avec mise en œuvre d'un plan d'actions,
- expérience minimale d'un an dans ce poste.